

À l'appui des écoles favorisant l'inclusion

Guide de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes à l'intention des élèves atteints de troubles du spectre autistique

À L'APPUI DES ÉCOLES FAVORISANT L'INCLUSION

*Guide de l'élaboration et de la
mise en œuvre des programmes
à l'intention des élèves atteints
de troubles du spectre autistique*

2006

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Données de catalogage avant publication

371.94 À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : guide de
l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes
à l'intention des élèves atteints de troubles du spectre
autistique

Comprend des références bibliographiques.

ISBN-13 : 978-0-7711-3608-5

ISBN-10 : 0-7711-3608-0

1. Enfants autistes - Éducation – Guides, manuels, etc.
2. Enfants autistes – Éducation – Manitoba – Guides, manuels, etc.
3. Autisme. I. Manitoba. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Tous droits réservés © 2006, la Couronne aux droits du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division des programmes scolaires, 1970, avenue Ness, Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9.

Nous nous sommes efforcés de citer les sources originales et de respecter les lois sur le droit d'auteur. Si vous décelez des cas où cela n'a pas été fait, veuillez en avvertir Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. Les erreurs et omissions seront corrigées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs et les éditeurs qui ont autorisé l'adaptation ou la reproduction de leurs originaux.

REMERCIEMENTS

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba remercie sincèrement les personnes suivantes de leur contribution à l'élaboration du document intitulé *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Guide de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes à l'intention des élèves atteints de troubles du spectre autistique*.

Équipe de soutien à la rédaction et à la production

Sara Harms

Suzanne Matczuk

Membres de l'équipe chargée de la préparation du document

Leslie Goerzen (à partir de septembre 2003)	Orthophoniste principale	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Janice Fogg (de septembre 2003 à décembre 2004)	Conseillère pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Joey Kneisz	Infirmier psychiatrique	Centre des sciences de la santé Programme de santé mentale pour enfants et adolescents
Mary Jo Quarry	Enseignante	Division scolaire de Winnipeg et Centre des sciences de la santé Programme de santé mentale pour enfants et adolescents
Mark Robertson (to September, 2003)	Orthophoniste principal	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Tim Thorne-Tjomsland	Conseiller pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Bette-Ann Turner	Conseiller pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba tient à remercier le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, Section d'éducation spéciale, qui l'a autorisé à reproduire des extraits du document *Teaching Students with Autism : A Guide for Educators* (1999) et le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, Direction générale des programmes spéciaux, pour l'autorisation de reproduire du matériel tiré de *Teaching Students with Autism : A Resource Guide for Schools* (2000).

Réviseurs

Lianne Belton	Ergothérapeute	Service de thérapie en milieu scolaire
Joanna Blais	Coordonnatrice	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Connie Boutet	Conseillère pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Andrea Coombs	Ergothérapeute	Centre des sciences de la santé
Dr. Angela Cornick	Directrice	Programme préscolaire de l'analyse appliquée du comportement (AAC) St. Amant Centre Inc.
Bruce Drewett	Directeur intérimaire	Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Darlene Dyck	Directrice	St. Amant School St. Amant Centre Inc.
Monique Fillion	Présidente sortante	Association manitobaine des administrateurs des services aux élèves
Paul Gillespie	Président	Association manitobaine des administrateurs des services aux élèves
Jacqueline Gosselin	Directrice	Bureau de l'éducation française Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Shellie Hatch	Orthopédagogue	Division scolaire de Winnipeg
Allan Hawkins	Conseiller pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Corinne Hildebrandt	Ergothérapeute	Division scolaire de Hanover
Lynne Hooker	Parent	Autism Society Manitoba
Roland Marion	Conseiller pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Lorna Martin	Conseillère pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Heather Milne	Parent	Manitoba Families for Effective Autism Treatment
Anita Nargans	Conseillère pédagogique	Apprentissage Saskatchewan
Dr. Karen Pain	Psychologue	Division scolaire de Border Land
Janice Pilling	Orthophoniste	Division scolaire de Brandon
Eunice Pratt	Directrice-adjointe	Division scolaire de Seven Oaks
Arlene Smolak	Ergothérapeute	Child Guidance Clinic
Dr. Kent Somers	Parent	Manitoba Families for Effective Autism Treatment

Marilyn Taylor	Conseillère pédagogique	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Susan Watson	Orthopédagogue	Division scolaire Prairie Spirit

**Personnel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Division des programmes scolaires**

Lee-Ila Bothe	Coordonnatrice	Production des documents Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Joanna Blais	Responsable de projet	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Janet Long	Opératrice en éditique	Production des documents Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Jan Oakley	Éditrice	Production des documents Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Tim Thorne-Tjomsland	Responsable de projet	Section de soutien aux écoles Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Murielle White	Opératrice en éditique	Production des documents Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation

Membres du comité de révision pour la version française

Marge Daman	Coordonnatrice	Service aux élèves, Division scolaire franco- manitobaine
Huguette Gérardy	Orthopédagogue	École Crane, Division scolaire Pembina-Trails
Jacqueline Gosselin	Directrice	Direction des services de soutien en éducation, Division du Bureau de l'éducation française, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Nadine Gosselin	Opératrice en éditique pour la version française	Direction des services de soutien en éducation, Division du Bureau de l'éducation française, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Sylvie Huard-Huberdeau	Coordonnatrice	Service aux élèves Division scolaire franco- manitobaine
Roland Marion	Conseiller	Section de soutien aux écoles, Programmes et services de soutien aux élèves Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Louise Plamondon	Superviseure	Programme français, Division scolaire Louis-Riel
Suzanne Smalley	Orthophoniste	Division scolaire Louis-Riel
Sue Weldon	Conseillère	Division scolaire Pembina-Trails
Yvette Yestrau	Conseillère	Services aux élèves, Division scolaire Louis-Riel

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	<i>iii</i>
L'inclusion : Une philosophie	1
Préface	3
Introduction	7
Chapitre 1 : Les troubles du spectre autistique	
Les troubles du spectre autistique (TSA)	3
Diagnostic	3
Causes	4
Prévalence	5
Caractéristiques principales des TSA	5
Rapports sociaux	6
Communication	10
Caractère restreint des comportements, des intérêts et des activités	14
Caractéristiques secondaires des TSA	17
Réactions inhabituelles à des stimuli sensoriels	17
Anxiété	21
Résistance et colère	22
Capacité limitée de résolution de problèmes et d'autonomie	23
Profil d'un développement inégal	23

Chapitre 2 : L'élève atteint de troubles du spectre autistique

Le profil de l'élève 3

Qu'est-ce qu'un profil de l'élève? 3

Le processus d'élaboration du profil de l'élève 4

L'équipe 5

Le gestionnaire de cas 5

L'équipe intrascolaire 6

L'équipe de soutien 7

L'élaboration du profil de l'élève 7

Avant que l'équipe n'entre en jeu 7

L'élaboration du profil de l'élève

☐ Étape 1 : Collecte d'informations 9

☐ Étape 2 : Partage de l'information 14

☐ Étape 3 : Création du profil de l'élève 15

Capsule : Colin 18

L'élaboration du profil de l'élève 18

Chapitre 3 : Planification pour l'élève atteint de TSA

Détermination de l'orientation de la programmation 3

Quelles sont les options de la programmation? 3

Comment faire pour déterminer l'orientation de la programmation? 5

Planification 6

Transition vers l'école : plan d'action visant à faciliter la transition (PAFT) 7

L'école : plan éducatif personnalisé (PEP) 7

Transition vers la vie adulte : plan personnalisé de transition (PPT) et plan éducatif personnalisé (PEP) 8

Détermination des options de placement 9

Résultats d'apprentissage personnalisés pour l'élève atteint de TSA 10

Résultats d'apprentissage personnalisés et objectifs de performance 10

Quand faut-il établir des résultats d'apprentissage personnalisés? 11

Capsule : Colin 12

Résultats d'apprentissage personnalisés 12

Chapitre 4 : Enseigner à l'élève atteint de TSA**Caractéristiques d'apprentissage des élèves atteints de TSA 3**

Forces et besoins 3

Motivations et intérêts 4

Structure, routine et prévisibilité 4

Réaction aux aides visuelles 5

Stratégies d'enseignement générales 6**Enseigner à l'élève atteint de TSA comment apprendre 17**

Faire le lien entre certains gestes et des renforçateurs précis 18

Enseigner l'interaction 20

Enseigner l'attention conjointe et la concentration 20

Enseigner l'imitation 22

Enseigner à attendre avant d'agir 23

Enseigner une nouvelle habileté ou activité 23

Comment enseigner une nouvelle habileté ou activité 24

Chapitre 5 : Stratégies pédagogiques pour l'élève atteint de TSA**Stratégies pédagogiques 3**

Interaction sociale 5

Développement de la communication 14

Répertoire limité d'activités, d'intérêts et de comportements 25

Caractéristiques secondaires 27

Annexe A : Critères de diagnostic du DSM-IV-TR	3
Critères de diagnostic du trouble autistique	3
Syndrome de Rett	4
Trouble désintégratif de l'enfance	4
Syndrome d'Asperger	5
Trouble envahissant du développement non spécifié (y compris Autisme atypique)	6
Annexe B : Le syndrome d'Asperger	7
Le syndrome d'Asperger	7
Compréhension et interactions sociales	9
Communication	10
Caractéristiques secondaires	11
Stratégies d'enseignement pour les élèves atteints du syndrome d'Asperger	13
Annexe C : Soutien au niveau du comportement pour les élèves atteints de TSA	21
Comportement difficile chez l'enfant autiste	21
Soutien au comportement positif	22
Évaluation du comportement fonctionnel	22
Guide de dépannage	29
Annexe D : Répertoire des troubles du spectre autistique	85
Annexe E : Éducation à la sexualité humaine chez l'élève atteint de TSA	107
Survol	107
Stratégies	108
Ressources additionnelles	111
Sites Web	112
Annexe F : Formulaires	113
Lectures suggérées	
Bibliographie	

L'INCLUSION : UNE PHILOSOPHIE

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba s'est engagé à encourager l'inclusion de tous les citoyens.

L'inclusion constitue une façon de penser et d'agir qui permet à chaque personne de se sentir acceptée, appréciée et en sécurité. Une collectivité qui favorise l'inclusion est elle-même dynamique et évolue au rythme des besoins changeants de ses membres. En reconnaissant les besoins de ceux-ci et en leur offrant l'appui nécessaire, une collectivité inclusive assure à ses membres l'occasion de jouer un rôle pertinent et l'égalité d'accès aux avantages qui leur reviennent à titre de citoyens.

Les Manitobains voient dans l'inclusion une source d'enrichissement qui sert à augmenter le bien-être de chaque membre de la collectivité. En travaillant ensemble, nous assurons davantage un milieu qui favorise un meilleur avenir pour tous les Manitobains et les Manitobaines.

PRÉFACE

Contexte

Les troubles du spectre autistique¹ sont des troubles neurologiques complexes qui affectent les fonctions du cerveau. Ils se manifestent par des difficultés de la communication et des rapports sociaux, par le caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts et des activités.

On parle de *spectre autistique* parce que les symptômes peuvent être combinés de façons différentes et peuvent aller de légers à graves. On ne connaît pas la cause des troubles du spectre autistique, mais on sait qu'ils sont quatre à cinq fois plus fréquents chez les garçons que chez les filles.

Dans les écoles manitobaines, la programmation pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA) est élaborée par une équipe où les parents² sont mis à contribution, selon une approche de planification personnalisée. Le document *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Guide de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes à l'intention des élèves atteints de troubles du spectre autistique* reconnaît la nécessité que les éducateurs disposent d'une ressource pour appuyer l'établissement de programmes éducatifs appropriés pour les élèves atteints de TSA.

Objet

À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Guide de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes à l'intention des élèves atteints de troubles du spectre autistique doit servir comme ressource de planification et de programmation pour les équipes scolaires des élèves atteints de TSA dans les écoles.

¹ Les troubles du spectre autistique sont de plus en plus associés aux troubles envahissants du développement (TED), qui comprennent l'autisme. Conformément à l'usage actuel, l'abréviation TSA employée dans le présent document englobe aussi l'autisme et les autres troubles envahissants du développement.

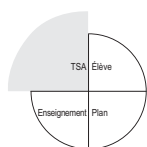
² Dans le présent document, le terme « parent » désigne les parents et les tuteurs, en sachant que dans certains cas, un seul parent participe à l'éducation de l'enfant.

Comment utiliser le présent guide

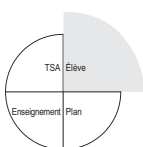
Le présent guide est structuré en cinq chapitres qui coïncident avec les étapes de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes éducatifs appropriés pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique.



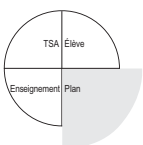
Chaque chapitre commence et se termine par le symbole ci-contre. Les quatre segments du cercle représentent les quatre étapes de la planification. Le segment du cercle mis en évidence indique la phase de la planification décrite dans ce chapitre.



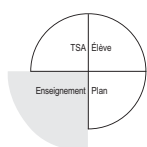
La première étape de la planification est la compréhension des troubles du spectre autistique. Le chapitre 1 : Les troubles du spectre autistique décrit les caractéristiques principales et secondaires des troubles du spectre autistique.



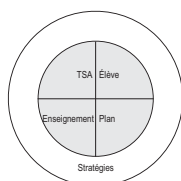
Le chapitre 2 : L'élève atteint de troubles du spectre autistique décrit le processus d'élaboration du profil de l'élève atteint de TSA. Le profil de l'élève résume les connaissances de l'équipe au sujet de l'élève³ et ses besoins prioritaires en apprentissage.



Le profil de l'élève décrit au chapitre 2 sert ensuite de point de départ à l'élaboration d'un plan éducatif personnalisé (PEP), qui est décrit au chapitre 3 : Planification pour l'élève atteint de troubles du spectre autistique.



Le chapitre 4 : Enseigner à l'élève atteint de TSA décrit comment l'élève apprend et fournit un éventail de stratégies générales d'enseignement aux élèves atteints de l'un ou l'autre des troubles du spectre autistique. Ce chapitre se termine par une méthode pour enseigner une nouvelle activité ou habileté.



Le chapitre 5 : Stratégies pédagogiques pour l'élève atteint de TSA est la dernière étape du processus de planification et brosse une vue d'ensemble des stratégies d'enseignement destinées aux élèves atteints de TSA. Pour choisir et appliquer l'une ou l'autre des stratégies, l'enseignant devra se fonder sur ses connaissances des troubles du spectre autistique et de l'élève atteint de TSA en particulier, sur le plan établi et sur la façon dont l'élève acquiert des connaissances.

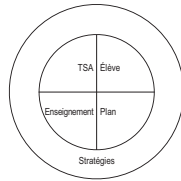
Le travail de toutes les équipes d'intervention ne commence pas nécessairement au même moment. Le point d'arrivée dans le processus dépend du degré de familiarité de l'équipe avec les TSA, l'élève, la planification (et les plans élaborés antérieurement pour cet élève) ainsi que les stratégies pédagogiques. Une équipe qui reçoit un nouvel élève devra passer plus de temps à créer le profil de l'élève et à élaborer son PEP qu'une autre équipe qui a déjà travaillé pour cet élève auparavant. Dans ce cas, l'équipe peut commencer par examiner le profil pour vérifier si l'information est actualisée, puis en faire la mise à jour et réviser le PEP.

Le présent guide renferme également d'autres informations sous forme d'annexes.

³ Dans le présent document, nous utiliserons le masculin pour alléger le texte, mais il est entendu que les TSA touchent aussi des filles.

Symboles

Tout au long de ce guide, on utilise des symboles pour attirer l'attention du lecteur sur des points particuliers.



Le symbole ci-contre représente les différentes étapes du cycle de planification pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique.



Ce symbole accompagne les exemples et études de cas.



Ce symbole renvoie à d'autres documents produits par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et ses partenaires.



Ce symbole désigne des sites Internet qui procureront un complément d'information sur les sujets abordés dans le présent guide.



Ce symbole correspond à des ouvrages de référence ou à des articles de journaux cités dans le texte.



Ce symbole indique les lectures conseillées ou les ressources disponibles. La section des Lectures conseillées du guide présente tous les renseignements sur les documents de référence suggérés dans le texte. Les termes entre parenthèses désignent la section des Lectures conseillées où se trouve la référence mentionnée.

INTRODUCTION

Introduction

Chaque élève est unique. En tant qu'apprenant, l'élève possède des forces et des faiblesses, de même que des préférences et des intérêts personnels. Au Manitoba, tous les élèves, y compris ceux qui sont atteints de troubles du spectre autistique, sont en droit d'avoir un programme éducatif approprié. Comme les TSA font partie d'un *spectre*, ils peuvent se manifester par différents symptômes et à divers degrés de gravité, allant de légers à graves. Par conséquent, la programmation pour les élèves atteints de TSA peut varier, du programme d'études provincial jusqu'à des programmes extrêmement personnalisés. Le présent guide explore un processus permettant d'élaborer un programme éducatif approprié pour tous les élèves atteints de TSA.

Il existe des caractéristiques communes à tous les élèves atteints de TSA, par exemple, difficultés dans les rapports sociaux, communication déficiente et caractère restreint des comportements, des intérêts et des activités. Cependant, parmi les élèves atteints, ces caractéristiques vont se manifester différemment d'un élève à l'autre. De fait, l'une des caractéristiques principales des personnes atteintes de TSA est le Profil d'un développement inégal (irrégulier), ce qui signifie qu'un élève peut être à un niveau supérieur de développement dans un domaine (cognitif, par exemple) par rapport à un autre domaine, comme la communication. C'est pourquoi chaque élève atteint de TSA possède des forces et des besoins en apprentissage qui sont uniques. L'efficacité des stratégies d'éducation dépend donc d'une connaissance des TSA et d'une compréhension approfondie de l'élève.

L'élaboration d'un plan éducatif personnalisé (PEP) pour un élève atteint de TSA ne doit pas être le fait d'une seule personne. Elle requiert la collaboration et la concertation d'une équipe qui comprend les parents et les éducateurs (l'équipe intrascolaire) et d'autres professionnels (l'équipe de soutien) comme des médecins, psychologues ou orthophonistes.

Les parents, avec leur connaissance de l'élève et leur contribution soutenue à ses résultats scolaires à la maison et dans la collectivité, jouent un rôle déterminant dans l'équipe. Quant à l'élève, il devrait avoir sa place au sein de l'équipe et participer au processus dans la mesure du possible.

Les membres de l'équipe assument des responsabilités et des rôles particuliers, notamment la collecte et l'échange d'information, l'inventaire de ce que l'on sait et de ce qu'il faudrait savoir au sujet de l'enfant, la définition des besoins en apprentissage qui sont prioritaires, et l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pour l'élève. En suivant les étapes du processus de planification présentées dans ce guide, l'équipe pourra mettre au point un programme éducatif approprié pour l'élève. Ce processus de planification englobe :

- la compréhension des TSA (chapitre 1);
- la création d'un profil de l'élève (chapitre 2);
- l'élaboration et l'application d'un PEP (chapitre 3);

- la préparation des cours pour l'élève atteint de TSA (chapitre 4);
- le choix des stratégies pédagogiques (chapitre 5).

L'équipe scolaire détermine l'orientation du programme qui convient le mieux au profil de l'élève, en gardant toujours à l'esprit :

- qu'il n'y a pas deux élèves autistes semblables; les symptômes des troubles du spectre autistique peuvent varier de formes relativement légères à des formes très débilitantes, puisqu'ils s'inscrivent dans un spectre;
- que presque tous les élèves atteints de TSA ont des besoins qui dépassent les limites du programme d'études provincial.

L'élève atteint de TSA devrait bénéficier d'un programme éducatif approprié tout au long de sa scolarité, depuis son entrée à l'école jusqu'au passage à la vie adulte dans la collectivité. Une planification minutieuse, une bonne connaissance des TSA et la compréhension de l'élève, ajoutées à la maîtrise des stratégies d'enseignement qui conviennent le mieux au profil de l'enfant, permettront d'élaborer un programme éducatif approprié.